



**Document d'orientation n° 14**  
**Juillet 2024**

**Tirer des leçons de l'évacuation de Yellowknife en 2023**  
**Changements climatiques, enfance et communautés du Nord**



## Introduction

En août 2023, les habitants de la ville de Yellowknife, de N'Dilo, de Dettah et de la route Ingraham Trail dans les Territoires du Nord-Ouest, se sont retrouvés dans une situation sans précédent : ils ont dû évacuer une ville qui constitue un point névralgique dans le nord du Canada, en raison des feux de forêt qui s'y sont déclarés. Les feux qui ont atteint Yellowknife ont été intensifiés par des vagues de chaleur record exacerbées par les changements climatiques. Les événements catastrophiques qui menacent la sécurité des habitants du Canada se sont multipliés ces dernières années, notamment les feux dévastateurs de Lytton, en Colombie-Britannique, en 2021, l'ouragan Fiona sur la côte est en 2022 et les problèmes de santé liés à la pollution, à la fumée des feux de forêt et à d'autres effets sur le bien-être des plantes et des animaux, qui contribuent à l'épuisement des sources de nourriture et à l'augmentation des allergènes et des toxines (Earth.org). Les efforts d'évacuation ont été massifs, impliquant des ponts aériens et des convois routiers pour transporter des milliers de personnes en lieu sûr.

L'armée canadienne a joué un rôle central dans la coordination et l'exécution de l'opération d'évacuation, en veillant à ce que les résidents soient relogés rapidement, tout en se concentrant sur leur sécurité immédiate et non sur les effets à long terme de l'évacuation. Cet événement a mis en lumière les défis croissants posés par les changements climatiques et la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes qui affectent les communautés du monde entier. En tant qu'équipe de recherche, nous avons interrogé des familles au sujet de leurs expériences en matière d'éducation des enfants handicapés dans des communautés de partout au Canada. Nous interrogeons des familles à Yellowknife depuis 2018, ce qui signifie que nous avons eu accès à des renseignements avant, pendant et après les évacuations. Le présent document d'orientation s'inspire de ces récits.

Il apparaît de plus en plus clairement que les personnes handicapées et les autres personnes vulnérables doivent être prises en compte de façon plus intentionnelle dans la recherche et les politiques sur les changements climatiques. Chaque année, les effets des changements climatiques se font de plus en plus sentir, tout comme les effets sur les enfants handicapés. La chaleur extrême, la fumée des feux de forêt, les changements saisonniers dans la croissance des plantes et la production de pollen sont quelques-uns des effets directs sur l'environnement des changements climatiques qui peuvent avoir des répercussions sur la santé dans l'environnement où vit une personne (Lindsay et coll., 2023).

### Le projet du Système inclusif de services à la petite enfance (SISPE)

Le présent document d'orientation a été rédigé par Catriona Kollar, coordonnatrice de projet auprès du projet du Système inclusif de services à la petite enfance (SISPE), Renee Sanderson, directrice générale de la Yellowknife Women's Society, Denise McKee, cheffe de la direction du NWT Disabilities Council, et Kathryn Underwood, professeure, Université métropolitaine de Toronto, et directrice du projet du SISPE.

Le projet du SISPE consiste en un partenariat pluriannuel qui porte tout particulièrement sur les enfants handicapés dans le contexte de la famille, de la collectivité et de la société.

Le SISPE est financé par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), l'Université métropolitaine de Toronto et nos partenaires. Pour en savoir plus à propos du SISPE et de nos partenaires, consulter la liste complète des membres de notre équipe et prendre connaissance d'autres publications du SISPE, visitez notre site Web :

[www.ryerson.ca/systeme-inclusif-services-petite-enfance/](http://www.ryerson.ca/systeme-inclusif-services-petite-enfance/)

Funded by SSHRC/CRSH | Partnership Grant #895-2018-1022



Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

Canada

Toronto  
Metropolitan  
University

Des familles nous ont dit qu'elles avaient ressenti plus intensément les effets de l'évacuation parce que celle-ci avait eu lieu si peu de temps après l'éclosion de la COVID-19. Cet « empilement » de situations d'urgence a des répercussions disproportionnées sur les personnes handicapées (Lindsay et coll., 2023), et ces répercussions sont plus importantes pour les personnes les plus vulnérables, notamment celles qui ont un accès limité au logement, un statut de citoyen ou de garde précaire, et celles qui sont les plus touchées par le colonialisme et le racisme. Nos recherches ont mis en évidence des taux extrêmement élevés d'exclusion des services de la petite enfance pour les enfants handicapés en dehors des périodes d'urgence (van Rhijn et coll., 2021). Logiquement, ces exclusions sont exacerbées par les situations d'urgence.

Il est nécessaire de mettre en place des plans d'urgence solides pour faire face aux conséquences des catastrophes climatiques sur la santé mentale, pendant et après une évacuation ou d'autres mesures d'urgence. Ces mesures pourraient inclure des services de répit et d'autres types de soutien, afin d'atténuer les effets sur la santé mentale des familles qui réintègrent la communauté. Cela signifie que les programmes de services de garde et d'éducation à la petite enfance, les écoles, les programmes d'aide aux familles et les soins de santé doivent tous être prêts à fournir un soutien pendant et après les situations d'urgence. Ce soutien doit être physiquement (environnement bâti et géographique), financièrement et structurellement accessible (Engelman, A., Craig, L. et Iles, A. (2022).

Les expériences des personnes handicapées sont une source précieuse de renseignements sur l'accès aux services, sur la compréhension de la vulnérabilité et sur l'élaboration de politiques visant à renforcer la résilience des communautés. Nos recherches révèlent que les enfants handicapés et leur famille ont un vécu qui se prête bien à la réflexion sur les oppressions interconnectées, mais aussi sur la manière dont les différents systèmes de services se soutiennent et interfèrent les uns avec les autres. Par exemple, les services de soins de santé peuvent être essentiels pour les enfants handicapés, mais ils ne sont pas conçus pour garantir la participation aux programmes de services de garde et d'éducation à la petite enfance.

Les personnes handicapées sont souvent exclues ou doivent attendre avant d'accéder aux systèmes sociaux structurels qui auront un impact sur les changements climatiques. Par exemple, les transports en commun, l'énergie verte et les appareils et technologies d'assistance écologiques ne sont généralement pas pris en compte dans la planification de l'action climatique. Les Nations Unies ont noté que les personnes handicapées étaient « passées maîtres dans la résilience et l'innovation, car elles devaient constamment trouver des solutions pour se frayer un chemin dans un monde qui n'était pas fait pour elles » (NU, p. 7). Toutefois, ce besoin en matière de résilience de la part des personnes handicapées ne doit pas être considéré comme naturel. La justice pour les personnes handicapées exige que les personnes handicapées soient considérées comme des membres à part entière valables et dignes de reconnaissance au sein de toutes les communautés.

« Les recommandations pour les gouvernements et les organisations à but non lucratif comprennent la planification de villes qui réduisent les risques climatiques; la création de politiques en matière d'éducation, d'emploi, de soins de santé et de logement qui améliorent les conditions socio-économiques des personnes handicapées; le soutien des mesures d'adaptation et l'accès à la technologie pour les personnes handicapées. De telles conditions structurelles sont rarement intégrées dans la planification de l'adaptation au climat et aux catastrophes. » (Engleman et coll. 2022, p. 1502)

## Les relations d'abord

L'expérience des familles de Yellowknife nous montre qu'il est nécessaire de mettre en place un système qui privilégie les relations, dans lequel les enfants handicapés et leur famille ont quelqu'un à qui s'adresser lorsqu'ils prennent des décisions et nouent des liens au sein de la communauté. Comme l'a documenté la Yellowknife Women's Society, qui est intervenue pendant l'évacuation, il y a des risques importants lorsque des populations sont évacuées. Faute de soutien, les citoyens les plus vulnérables se sont retrouvés sans logement, sans soutien et sans soins (Yellowknife Women's Society, 2023).

Les relations peuvent être à la fois informelles et formelles au sein des systèmes de services, mais elles devraient constituer un élément central de l'aide apportée aux enfants handicapés et à leur famille. Au moment de leur accueil au sein des services de garde d'enfants, de soutien familial, d'intervention précoce et de soins de santé, les familles devraient être interrogées au sujet de leurs réseaux de soutien et se voir offrir des coordonnées ainsi qu'un suivi pour ce type de soins. Dans tous les secteurs, le soutien aux familles devrait veiller à ce que les personnes ne perdent pas le contact avec la communauté ou avec les soutiens qui sont importants pour la santé mentale, l'accès aux

soins de santé et les liens avec la communauté. Pour que personne ne soit laissé sans soins, il faut une coordination des efforts, des investissements et une priorisation des personnes les plus vulnérables.

**Recommandation :** Les relations doivent être maintenues entre les familles, les enfants et les personnes travaillant au sein des services de soutien. Le secteur à but non lucratif doit être financé de manière appropriée afin qu'il puisse remplir ce rôle. Il y a un besoin général de services à bas prix.

## Accessibilité

Actuellement, les règlements sur l'accessibilité ne s'appliquent qu'à certains services, bâtiments et applications. Ceux-ci sont conçus dans l'espoir que les gens puissent trouver et fréquenter des espaces plus accessibles. Toutefois, en période de changement, y compris lors d'une évacuation forcée, il n'est pas possible de rechercher les services les plus accessibles. Pendant l'évacuation des feux de forêt, nous avons appris que le transport, y compris les déplacements dans une circulation intense, et les vols en avion n'étaient pas toujours accessibles. L'accessibilité aux déplacements pendant les évacuations comprend l'accessibilité physique, et de nombreux

enfants handicapés ont éprouvé de la détresse lorsqu'ils ont dû parcourir de longues distances et rompre leur routine pendant de longues périodes. Si l'accessibilité était plus généralisée, les personnes déplacées ne connaîtraient pas autant de perturbations, ce qui est particulièrement important pour les enfants handicapés. Le besoin d'accessibilité pendant les évacuations de Yellowknife a été documenté par McKee (2023), qui a demandé une plus grande planification de l'accessibilité pour les futures situations d'urgence.

L'hébergement temporaire a été un problème pour de nombreuses familles. Les hôtels ne convenaient pas aux familles qui ont plusieurs enfants ayant des besoins différents en matière de sommeil, d'alimentation et de toilette. Il a également été difficile de trouver des espaces de jeu accessibles, même si nous avons entendu parler de plusieurs groupes et espaces de jeu ad hoc mis en place par les villes d'accueil et les bénévoles. Les routines sont très importantes pour les enfants et leur famille, et il faut en tenir compte avant les situations d'urgence. Qui plus est, les familles ont ressenti les perturbations longtemps après l'évacuation. Si certaines ont pu s'appuyer sur leurs réseaux dans les grandes villes où elles ont été évacuées, beaucoup se sont retrouvées isolées.

Nous avons constaté que de nombreux services axés sur les jeunes enfants handicapés sont financés par le secteur privé, notamment par le biais de l'assurance contre les accidents du travail. Plusieurs participants ont indiqué que leur accès aux services de soins de santé et d'intervention précoce était financé par leur employeur, et à Yellowknife, il s'agissait généralement d'un emploi dans le secteur public ou minier. Ces familles ont pu profiter du temps passé dans les grandes villes pour se rendre à des rendez-vous

médicaux et spécialisés, pour participer à des activités sociales avec leur famille et leurs amis, et pour prendre une pause du travail afin de s'occuper de leurs enfants. Toutefois, les familles qui n'avaient pas cet accès avant l'évacuation et celles qui n'avaient pas de réseaux sociaux dans les villes où elles ont été évacuées ont vécu une expérience différente. Ces familles ont perdu l'accès aux services, se sont retrouvées dans des logements qui n'étaient pas conçus pour elles et n'ont pas pu se libérer de leurs responsabilités familiales. Lorsque les familles sont rentrées chez elles, elles ont eu besoin d'un soutien supplémentaire, et celles qui travaillaient dans d'autres secteurs ont eu moins d'accès. Dans les situations d'urgence, les inégalités dans l'accès aux services sont exacerbées. Il est également nécessaire d'apporter une aide financière adéquate pendant et après les mesures d'urgence afin de remédier aux disparités dans l'accès aux soutiens, aux services, aux déplacements et à l'hébergement des familles.

**Recommandation :** Des lignes directrices en matière d'accessibilité doivent être mises en œuvre pour tous les plans d'urgence. Ces lignes directrices devraient tenir compte du large éventail des exigences en matière d'accessibilité à mettre en œuvre à grande échelle.

## Interruptions de services et inégalités

Les interruptions de service au cours de la petite enfance peuvent avoir des conséquences importantes, étant donné que nombre de ces programmes ou activités sont limités par l'âge. Des enfants n'étaient plus admissibles aux services pendant



l'évacuation. Les transitions scolaires requièrent plus d'attention pour certains enfants, et la rentrée scolaire retardée ainsi que les interruptions pour le personnel ont entraîné une transition très difficile pour certains enfants.

Les services de garde d'enfants, de soins de santé et d'aide à la personne sont tous des systèmes de services sociaux qui sont sous pression en raison des problèmes de main-d'œuvre, tels que la pénurie de personnel et la forte rotation des effectifs. De plus, le coût des services, en particulier ceux qui sont payés par les familles et/ou par le biais du régime d'avantages sociaux au travail, est un obstacle à l'accès. En outre, une importante bureaucratie est associée aux services destinés aux personnes handicapées, qui exige la production de documents et d'un diagnostic du handicap. Dans un contexte de pénurie de ressources (à la fois sur le plan du financement et du personnel), les enfants handicapés et leur famille indiquent qu'ils se trouvent dans un cycle continu de plaidoyer pour l'accès et les services. Pendant l'évacuation, cette préoccupation a été exacerbée par les perturbations touchant les listes d'attente, le personnel, les réunions et les liens permettant l'accès, ainsi que les relations avec les agences et les programmes d'éducation et de soins. De plus, après l'évacuation, de nombreuses familles ont perdu ou endommagé leurs appareils d'assistance et ont traversé une situation de crise sans aucune aide. La documentation indique que ces perturbations sont importantes et relève les points suivants :

- Il est essentiel que les cliniciens en réadaptation et d'autres prestataires de services aident les personnes handicapées à se préparer aux urgences liées au climat, à plaider en faveur de politiques climatiques

inclusives à tous les ordres du gouvernement et à établir des partenariats avec des organisations locales pour améliorer la résilience et l'accès aux services (Lindsay et coll., 2023).

- Il est essentiel de s'attaquer aux obstacles structurels à l'équité en santé dans les politiques climatiques afin de garantir que les personnes handicapées aient accès aux ressources et au soutien nécessaires lors des urgences sanitaires liées au climat (Golembeski et coll., 2023).
- Il est essentiel d'intégrer la justice pour les personnes handicapées dans les politiques de préparation aux changements climatiques et aux catastrophes en reconnaissant la diversité – reconnaître l'éventail des handicaps et des identités intersectionnelles (racisme et autres formes d'oppression) afin que les politiques puissent répondre aux divers besoins et situations des personnes handicapées (Engleman et coll., 2022).

Les décisions générales qui sont prises au moment d'une crise, ou avant une crise, doivent tenir compte de l'avenir. Pour de nombreuses familles, les services de garde d'enfants et aux jeunes enfants handicapés ne sont pas disponibles en raison de l'inégalité. Ces services sont conçus de manière à ce que les familles qui ont une éducation, des relations et qui sont traitées avec respect puissent y avoir accès. Une mère nous a dit à plusieurs reprises qu'elle était gentille.

**Recommandation :** Remédier à l'inégalité d'accès aux services qui est inhérente aux systèmes de services sociaux, d'éducation, de soins et de santé. Reconnaître les

inégalités existantes dans les plans d'urgence, y compris pour les personnes handicapées.

Des commentateurs récents et des organisations civiques de personnes handicapées ont reconnu la valeur de l'expérience des personnes handicapées dans la planification des urgences. En ce qui concerne le leadership autochtone en matière de justice climatique, nous reconnaissons la nécessité de réfléchir aux

systèmes de savoirs autochtones pour aborder la question de la santé de la planète. Cela implique de comprendre l'interconnexion des différentes formes d'injustice et, d'après ce que nous avons appris des membres des communautés, cela signifie que les expériences des enfants handicapés et de leur famille sont une preuve importante de la nécessité de mettre en place des systèmes plus accessibles qui répondent aux besoins de tous les enfants et de toutes les personnes vivant dans des communautés touchées par les changements climatiques.

## Bibliographie et lectures supplémentaires

- Engelman, A., Craig, L. et Iles, A. (2022). « Global disability justice in climate disasters: Mobilizing people with disabilities as change agents », *Health Affairs*, vol. 41, n° 10, p. 1496-1504. <https://doi.org/10.1377/hlthaff.2022.00474>
- Golembeski, C., Irfan, A., Méndez, M., Dominick, A., Dopson, R. et Skarha, J. (2023). « Understanding climate and disability justice: Mitigating structural barriers to the right to health », *Bill of Health*. Extrait de [Harvard Law](#).
- Igini, M. (2024). « 5 Pressing Environmental Issues in Canada in 2024 », Earth.org <https://earth.org/environmental-issues-in-canada/#:~:text=Canada%20is%20home%20to%2028,of%20over%202.1%20million%20hectares>.
- Lindsay, S., Hsu, S., Rangunathan, S. et Lindsay, J. (2023). « The impact of climate change related extreme weather events on people with pre-existing disabilities and chronic conditions: a scoping review », *Disability and Rehabilitation*, vol. 45, n° 25, p. 4338-4358. <https://doi.org/10.1080/09638288.2022.2150328>
- McKee, D. (2023). « People with disabilities should not be forgotten during disasters », NNLS. <https://www.nnsl.com/opinion/people-with-disabilities-should-not-be-forgotten-during-disasters-7274798>.
- Reed, G., Fox, S., Littlechild, D., McGregor, D., Lewis, D., Popp, J., Wray, K., Kassi, N., Ruben, R., Morales, S. et Lonsdale, S. (2024). *Assurer notre avenir : rapport sur la résilience autochtone*. Ottawa, Ontario. Extrait de [Climat en changement](#).
- Stein, P. J. S., Stein, M. A., Groce, N., Kett, M., Akyeampong, E. K., Alford, W. P., Chakraborty, J., Daniels-Mayes, S., Eriksen, S. H., Fracht, A., Gallegos, L., Grech, S., Gurung, P., Hans, A., Harpur, P., Jodoin, S., Lord, J. E., Macanawai, S. S., McClain-Nhlapo, C. V., Mezmur, B. D., Moore, R. J., Muñoz, Y., Patel, V., Pham, P. N., Quinn,

G., Sadlier, S. A., Shachar, C., Smith, M. S., Van Susteren, L. (2024). « Advancing disability-inclusive climate research and action, climate justice, and climate-resilient development », *The Lancet Planetary Health*, vol. 8, n° 4, e242-e255.

Commission des droits de l'homme des Nations Unies. (2021). *Réunion-débat sur la promotion et la protection des droits des personnes handicapées dans le contexte des changements climatiques*. Extrait de [HCDH](#).

van Rhijn, T., Underwood, K., Frankel, E., Lero, D. S., Spalding, K., Janus, M., Friendly, M., et Haché, A. (2021). « Role of child care in creating inclusive communities and access for all », *Canadian Public Policy*, vol. 47, n° 3, p. 399-409.  
<https://doi.org/10.3138/cpp.2021-010>

Yellowknife Women's Society (2023). « YKWS Evacuation Story ».  
<https://www.ykws.ca/post/ykws-evacuation-story>

**Citer le présent document d'orientation comme suit :**

Kollar, C., Sanderson, R., McKee, D. et Underwood, K. (2024). *Document d'orientation no. 14: Tirer des leçons de l'évacuation de Yellowknife en 2023: Changements climatiques, enfance et communautés du Nord*. Projet du Système inclusif de services à la petite enfance.